

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Prise en charge partielle du loyer d'un cabinet médical

Séance du 27 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept février, à neuf heures douze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le dix-neuf février deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23 Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 5 Amélie COCHET (pouvoir à Mme Karine LIEVIN), Humbert CRETIER (pouvoir à Georges BERMOND), (Alexandre LALLEMENT (pouvoir à Joël BORGEOU), Jessie MARIN (pouvoir à Philippe EMIN), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à Claire BILLON-BERTHET)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 Stéphane LYAUDET

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Claire BILLON-BERTHET

Soit : 23 présents.

VU la délibération n°2019-68 portant acte de la participation communale à l'installation du docteur Emmanuelle BOLLACHE au sein de la maison de santé « Ecole des Cognots »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le départ en retraite en avril 2021 du Docteur DOLE la maison de santé « école des Cognots ».

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°2019-68 portant acte de la participation communale à l'installation du docteur Emmanuelle BOLLACHE au sein de la maison de santé « Ecole des Cognots ».

Monsieur le Maire propose de faciliter l'installation d'une médecin remplaçante docteur Anne-Lise SEGAUD RIFFAUD.

A cette fin, une aide par la SEMCODA est octroyée à la maison de santé « école des Cognots » par la prise en charge partielle à hauteur de 328,45 euros correspondant à un demi loyer mensuel (hors charges) pour les mois d'avril, mai et juin 2021.

Monsieur le Maire propose de participer de la même manière au maintien du cabinet médical au sein de la maison de santé « Ecole des Cognots ». Cette participation est envisagée pour les mois de juillet, août et septembre 2021.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de participer au maintien d'un cabinet médical au sein de la maison de santé « Ecole des Cognots » par la prise en charge partielle à hauteur de 328,45 euros correspondant à un demi loyer mensuel (hors charge) pour les mois de juillet, août et septembre 2021, soit une somme totale de 985,35 euros
- **DECIDE** l'inscription budgétaire de la dépense au budget primitif de 2021 au compte 614
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention devant intervenir à cet effet
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Le Maire, Philippe Emin

